



Problème avec mon voisin

Par **Moi333**, le **24/01/2018** à **00:10**

Bonjour
Ca fait 5 ans que je suis en copropriété .un de mes voisins rencontre au syndic qui m'envoie parfois une lettre que je ne ramasse pas les déjections de mes chiens et que dans les poubelles ont trouvés les excréments de mes animaux.se voisin raconte n'importe quoi.il fouille les poubelles pour trouver la moindre anomalie raconte aux autres voisins des choses fausses à mon sujet.il passe derrière nos fenêtres et observe si il peut voir ce qui se passe chez nous.et dernièrement au lieu de dire de se copropriétaire le syndic veut faire intervenir la mairie.J ai reçu un rappel sur les lois que je dois respecter.et a dit à ma fille que c'était pas fini.seulement j'en est marre car tous ce qu'il va raconter est faux le syndic le croit sur parole mais ou sont les preuves?
Que puis je faire....est ce que je peux porter plainte pour harcèlement moral et calomnie....comment faire pour qu'il me laisse la paix..J ai besoin d'aide j'en est marre de cette persécution.

Par **Tisuisse**, le **24/01/2018** à **09:09**

Bonjour,
Vous êtes locataire ou copropriétaire dans cet immeuble ?

Par **morobar**, le **24/01/2018** à **09:38**

Selon les explications interprétées, il s'agirait d'une copropriété horizontale.
La seule chose à faire est d'adresser une LR/AR au syndic en l'invitant à cesser le harcèlement consistant à porter sans preuve des accusations non fondées et proférer des menaces.

Par **Tisuisse**, le **24/01/2018** à **10:48**

Exact mais si le demandeur est locataire, c'est à son propriétaire d'intervenir d'où ma question.

Par **morobar**, le **24/01/2018** à **14:58**

Vous avez raison, mais on peut imaginer que dans un tel cas, le syndic s'adresserait au bailleur et non directement au locataire.